

Conseil Communal **Séance du 26 mai 2011**

Etaient présents :

MM. BESSELING Yves, Bourgmestre-Président ;

COLLARD, NOTET et GROGNA, Echevins ;

MARS, MOUTON, ARNOULD, GOURDANGE, PIGEON, PAUL, SONNET, REYTER,

LAMOLINE, CONRARD et LHOAS, Conseillers ;

GIERENS Bernard, Secrétaire Communal

La séance est ouverte.

Monsieur le Bourgmestre propose l'ajout de 3 points supplémentaires, à savoir :

14 bis : Désignation des représentants du Conseil Communal au sein de la COPALOC.

14 ter : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Intercommunale IDELUX du 22 juin 2011 : approbation de l'ordre du jour.

14 quater : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Intercommunale IDELUX FINANCES du 22 juin 2011 : approbation de l'ordre du jour.

1. Avis sur le compte 2010 de la Fabrique d'Eglise de Morhet et de Chenogne.

Le Conseil Communal émet un avis favorable sur les comptes des Fabriques d'Eglise de Morhet et Chenogne. Ceux-ci se présentent comme suit :

Paroisse	Recettes	Dépenses	Boni	Intervention communale à l'ordinaire
Morhet	15.413,32 €	11.161,98 €	4.251,34 €	13.412,87 €
Chenogne	12.997,74 €	7.399,79 €	5.597,95 €	9.012,38 €

2. Avis sur le budget de la Fabrique d'Eglise de Assenois – Exercice 2011.

Intervention communale à l'ordinaire : 13.082,12 €

3. Avis sur le renouvellement de la grande moitié du Conseil de Fabrique des Eglises de Nives, Assenois, Chenogne et Morhet.

Le Conseil Communal émet un avis favorable sur le renouvellement de la grande moitié de ces Conseils de Fabrique d'Eglise.

4. Garantie bancaire envers l'ASBL Etoile Sportive de Chaumont, en vue de financer les travaux d'extension des installations sportives : approbation.

Le Conseil Communal accorde une garantie bancaire (acte de cautionnement solidaire) envers l'ASBL Etoile Sportive de Chaumont en vue de financer les travaux d'extension des installations sportives.

Montant total emprunté : 275.000,00 euros (crédit de 125.000 € et préfinancement des subsides Région wallonne : 150.000 €).

Il y a une inscription hypothécaire en premier rang sur les biens.

L'Administration communale est donneuse de gage sur le tréfonds.

5. Acquisition de matériel informatique pour les écoles : décision de principe et fixation des conditions du marché.

Présentation : Patrick NOTET

Le Conseil Communal approuve la décision de principe et les conditions du marché concernant l'acquisition de matériel informatique pour les écoles.

Montant estimé du marché : 23.389,30 euros TVA Comprise.

Mode de passation du marché : procédure négociée sans publicité.

6. Acquisition de mobilier pour la nouvelle salle du Collège Communal : décision de principe et fixation des conditions du marché.

Le Conseil Communal approuve l'acquisition de mobilier pour la nouvelle salle du Collège Communal qui sera située en partie au deuxième étage du nouveau bâtiment + salle d'attente + bureaux.

Montant estimé du marché : 13.612,50 euros TVA Comprise.

Mode de passation du marché : procédure négociée sans publicité.

L'ancien mobilier prendra place dans une nouvelle salle de réunion au premier étage.

7. Acquisition de mobilier et matériel divers pour la crèche communale : décision de principe et fixation des conditions du marché.

Présentation : Patrick NOTET

Le Conseil Communal approuve l'acquisition de mobilier et matériel divers selon 3 lots bien distincts.

Montant du marché : 37.322,45 € TVAC.

Mode de passation du marché : procédure négociée sans publicité.

8. Marché public en vue de la fourniture électrique – Marché conjoint avec la Province : participation.

Le Conseil Communal avalise la convention d'adhésion au marché d'électricité provincial.

Objectif du marché : réduction du coût en matière d'électricité.

Rappel : la Commune a participé aux marchés précédents.

9. Acquisition d'une chargeuse pelleteuse : décision de principe et fixation des conditions du marché.

Présentation : Daniel COLLARD

Le Conseil Communal approuve la décision de principe et les conditions du marché concernant l'acquisition d'une chargeuse pelleteuse et ce, en remplacement de l'ancien tractopelle.

Montant estimé du marché : 94.380,00 euros, 21% TVA Comprise.

Mode de passation du marché : Appel d'offres général.

10. Remplacement de dix abris pour voyageurs : ratification de la convention avec la S.R.W.T.

Le Conseil Communal ratifie la convention avec la Société Régionale Wallonne du Transport visant le remplacement de dix abris pour voyageurs à Poisson-Moulin, Jodenville, Sibret, Assenois, Salvacourt, Clochimont, Remichampagne, Chaumont et Remoiville (2).

Quote-part financière de la Commune : 15.228,58 euros pour un investissement de 76.142,88 € TVAC soit 20% de quote-part.

11. Avenant à la convention des tailles de haies : approbation.

Le Conseil Communal :

- approuve l'avenant à la convention des tailles de haies du 13 février 2008 ; et ce pour les années 2011 et 2012 ;
- modifie la durée de la convention, date de fin : 31/12/2012 ;

Convention avec l'entreprise HAINAUX Sébastien, prix horaire : 45 €, intervention communale : 23,60 €/h.

12. Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de Sofilux du 14 juin 2011 : approbation de l'ordre du jour.

Le Conseil Communal marque son accord sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de Sofilux du 14 juin 2011 à Libramont.

13. Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire d'Interlux du 14 juin 2011 : approbation de l'ordre du jour.

Le Conseil Communal marque son accord sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'Interlux du 14 juin 2011 à Libramont.

14. Règlement de police des cimetières : approbation.

Le Conseil Communal approuve le nouveau règlement de police des cimetières. Ce règlement modifie principalement la durée des concessions qui passe de 50 à 30 ans et ce, suite au nouveau décret de la Région wallonne. Il convenait d'approuver ce règlement afin d'être en ordre avec la nouvelle législation.

14 bis. Désignation des représentants du Conseil Communal au sein de la COPALOC.

Le Conseil Communal désigne ses représentants au sein de la COPALOC à partir de l'année scolaire 2011-2012 : 4 majorités et 2 minorités.

14 ter. Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Intercommunale IDELUX du 22 juin 2011 : approbation de l'ordre du jour.

Le Conseil Communal marque son accord sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale IDELUX du 22 juin 2011 à Marche-en-Famenne.

14 quater. Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Intercommunale IDELUX FINANCES du 22 juin 2011 : approbation de l'ordre du jour.

Le Conseil Communal marque son accord sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale IDELUX FINANCES du 22 juin 2011 à Marche-en-Famenne

HUIS CLOS

La séance est levée.